DSLAM non joignable(s)
0

Edition n° 2090

Vendredi 31 août 2012

Le 31 août 1867, disparition de Charles Baudelaire, un an après son retour à Paris, à l'âge de quarante-six ans. Il sera inhumé le 2 septembre au cimetière Montparnasse. Principalement connu pour son chef-d'oeuvre « les Fleurs du Mal », il fut aussi l'auteur remarqué de nombreuses critiques d'art, de peinture principalement, et le traducteur des livres et poésies d'un autre auteur « maudit », l'américain Edgar Allan Poe.

TRUBLION ET GOUVERNEMENT, MÊME COMBAT ?

Free plus efficace que le gouvernement en termes de pouvoir d'achat ?

Janvier 2012. Arnaud Montebourg (aujourd'hui ministre du Redressement productif) écrivait sur Twitter : « *Xavier Niel vient de faire avec son nouveau forfait illimité plus pour le pouvoir d'achat des Français que Nicolas Sarkozy en 5 ans* ».

Avec la nomination du nouveau gouvernement, le site Quoi.info a décidé de comparer ce que le pouvoir actuel et Xavier Niel ont fait pour notre pouvoir d'achat.

Il est en baisse, selon le magazine *60 millions de consommateurs*. Néanmoins, « *l'arrivée de Free Mobile sur le marché a contribué à redonner en moyenne 7 € par mois et par ménage* » selon une enquête du même média.

Plus de 3 millions d'abonnés (3,6 selon les derniers chiffres communiqués par Iliad) ont souscrit à l'offre mobile de Free et bénéficient des nouveaux tarifs proposés par l'opérateur. Du coup, les abonnés des autres opérateurs ont bénéficié de l'arrivée de Free Mobile sur le marché et de la baisse des prix qu'elle a entraînée.

Si l'on se base sur le nombre de ménages en France selon l'Insee (27, 5 millions en 2009), Xavier Niel aurait ainsi fait gagner quelques **2,3 milliards d'euros** de pouvoir d'achat aux Français en 2012.

De son côté, le gouvernement vient de revaloriser le smic de 2% en juillet. 2,5 millions de personnes recevront ainsi près de 22 € de plus en net par mois pour un travail à plein temps (or il y a aussi des temps partiels), soit donc 264 € par an maximum. Une mesure qui rapporte donc moins de 660 millions d'euros aux Français en année pleine. De plus, l'Allocation de la rentrée scolaire a été revalorisée de 25% par le gouvernement Ayrault. Cette revalorisation équivaut à une hausse de 75 € de la somme versée par enfant en moyenne sachant que 5 millions d'entre-eux bénéficieront de cette allocation revue. Soit un gain de 375 millions d'euros pour les Français.

On poursuit...

Le plafond du Livret A a été relevé de 25%, passant de 15 300 € à 19 125 €. Un livret A atteignant le plafond de 15 300 € rapporte à son détenteur 344,25 € par an. Avec le nouveau plafond, ce montant annuel passera à 430,31 €, donc un gain supplémentaire de 86,06 € par an. Cette mesure rapporte 224 millions d'euros pour les Français.

Une autre initiative prise par le ministre de l'Économie, Pierre Moscovici, concerne une légère baisse du prix des carburants de 6 centimes d'euro par litre dont la prise en charge est divisée à parts égales entre l'état et les pétroliers. Tout comptes faits on arrive à la somme de **1,6 milliard d'euros.** C'est ce qu'a fait au final économiser aux Français le nouveau gouvernement depuis sa prise de fonction. Toutefois, il a aussi pris des mesures allant dans un sens contraire comme l'exonération des charges sur les heures supplémentaires qui pourraient coûter **4,6 milliards d'euros,** soit un différentiel de 3 milliards... A ce petit jeu spéculatif, à considérer sous toute réserve (tous les Français n'étant pas chez Free et pas concernés par la baisse toute relative et de toute façon passagère des prix du carburant), Xavier Niel aurait pour l'instant davantage fait pour le pouvoir d'achat des Français que les politiques.

Sources : Quoi.info

Au format PDF, cette newsletter est cliquable. Les mots en gras cachent des liens hypertextes. Passez la main Acrobat Reader sur l'un de ces mots, un W apparaît. Cliquez. Vous êtes sur Internet ;-)
Toutes les marques de commerce, marques de service, logos et autres marques qui pourraient apparaître dans cette newsletter appartiennent à leurs propriétaires respectifs.